

OBJECTIF LICENCES + 2026

TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR

Une remise sera octroyée à tout nouveau licencié.

❖ MODALITÉS

Période : du 1^{er} septembre 2025 au 31 décembre 2026.

Bourse aux clubs en hausse de plus de 5% du nombre de ses licenciés.

- 20,00€ pour la catégorie U16 (objectif FFA 2036)
- 10,00€ pour tout nouveau licencié pour la saison sportive prolongée jusqu'au 31 décembre 2026.

Seules seront prises en compte les nouvelles licences et pas les renouvellements.

Période de référence pour mesurer la hausse de 5% : du 01/09/2024 au 31/08/2025.

Conditions d'obtention de l'aide, documents à transmettre à compta@athlelarge.fr – à nous retourner à partir du 1^{er} septembre 2026 :

- Tableau ci-dessous à compléter
-

Pour compléter ce document, cliquer sur ce lien :

https://liguedathletismedelaregiong.sharepoint.com/:w:/s/LARGE/IQDEBIXxZo1PTpeV2pc9YLvaAdas_T-8DWHsTtXecd-2SAC?e=2ZApqy

Demande de versement : Objectif Licences+

Structure organisatrice : **NOM DU CLUB + N° CODE CLUB**

Nombre de licences Du 01/09/2024 au 31/08/2025 Saison 2024/2025	<i>A compléter</i>	Nombre de licences Du 01/09/2025 au 31/08/2026 Saison 2025/2026	<i>A compléter</i>
---	--------------------	---	--------------------

Nombre de nouvelles licences catégorie U16	<i>Nombre de licence</i> x 20,00€	,00€
Nombre de nouvelles licences toutes catégories	<i>Nombre de licence</i> x 10,00€	,00€
	Total	,00€

LISTE DES NOUVEAUX LICENCIÉS

Nom	Prénom	N° licence	Catégorie

Certifié exact

Le _____

Le Président
Signature

Cachet du Club